## ACCIDENTS DOMESTIQUES

Pour prévenir les accidents, ne pas laisser l'enfant sans la présence des parents :



<u>Etouffement</u>: ne pas laisser de petits objets à porter de l'enfant et le surveiller pendant ses repas et lorsqu'il joue.

<u>Chutes</u>: ne jamais <u>laisser l'enfant</u> seul sur la table à langer et ne jamais <u>le laisser</u> utiliser seul les escaliers jusqu'à <u>qu'il</u> sache se tenir à la rampe.





<u>Brûlures</u>: éloigner l'enfant des appareils électroménagers chauds et ne jamais laisser un enfant seul dans la cuisine.

Noyade: ne pas laisser l'enfant seul dans son bain et au bord de la piscine, même un court instant.





<u>Empoisonnement</u>: ranger tous les médicaments et les produits ménagers en hauteur et dans un placard fermé.

<u>Electrocutions</u>: faire vérifier les installations électriques et équiper les prises électriques de dispositifs de sécurité.





<u>Animaux</u>: ne pas laisser seul son enfant avec un animal, même familier.

En cas de problème, appeler un des numéros suivants : 15 (SAMU) ou 18 (pompiers) ou 112 (urgence européen) ou 04 91 75 25 25 (centre antipoison de Marseille).